



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 16 avril,  
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la  
Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 3 avril 2026

### **Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sylvie LAURENT, Première adjointe**

Gérard GUERRERO Louisa HAMMOUCHE, Hocine BEN-SAÏD, Sophie CELTON, Jérémy MARTINEZ, Audrey CERMOLACCE, Hervé VAQUIER-TOLINOS, Adjoint(e)s.

Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Ghislaine COUTELLE, Bruno FAURE, Djelloul OUARET, Ludovic DI MEO, Lionel ORTIZ, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Smahane MEBARKI, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO, Conseiller(e)s municipaux(ales).

**Etaient absent(e)s et représenté(e)s :** Carole HALGAND par Louisa HAMMOUCHE, Léa LE DEIST par Sylvie LAURENT

**Était absent :** Corentin BOISSIÉ,

**Secrétaire de séance :** Maëva CHALLIES-SANCHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20260416-38-04-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/04/2026

Publication : 21/04/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



### **DELIBERATION N°38.04.2026**

**OBJET : FINANCES COMMUNALES - Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« Conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts et à la suite de l'installation du Conseil municipal le 22 mars dernier, il nous appartient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs (CCID).

Je vous rappelle, que cette commission, présidée par Monsieur le Maire, comprend pour notre commune huit commissaires titulaires et autant de commissaires suppléants.

Ces personnes, familières des problèmes locaux et remplissant les conditions requises par les textes en vigueur, seront désignées obligatoirement par le Directeur des services fiscaux sur une liste établie par le Conseil municipal et comportant le nom de 32 contribuables dont deux doivent impérativement être domiciliés en dehors de la commune.

Je sou mets aujourd'hui cette liste à votre approbation :

DOBIGNY Christian

LAMOUREUX Robert

MOURADIAN Claude

OZEE Jean Charles

DREMAZA Eric

PORSIN RAIDIN Corinne

HASSAD Shéhérazade

ARNAUDO Christine

POTIRON Alfred

MARQUE Thierry

GUILLAUD Marc

BLAZY Marie-Noëlle

PIETRONELLA Eric

BEDROSSIAN Ludovic

ABEL TIBERINI Laëtitia

PINTO Manuel

TCHEORDUKIAN André

KERLEAU Annie

DJAFFRI Saïd

NERCY Philippe

COLONNA Francine

JAUFFRET ROSENTHAL Dominique

MELIS Alice

IMPASTATO Isabelle

PARELLO Chantal  
REITA Maxime  
DUCROS Eliane

SICARD Anne  
COTES Manuel  
LA BARBERA Rémy

PASCUAL Guy  
BIRG MAGRO Anne

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

**Le Conseil Municipal,**

**Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,**

**Vu l'article L.2121-32 du Code Général des Collectivités Territoriales,**

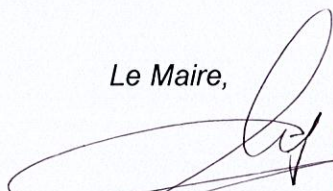
**Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts,**

**Après en avoir délibéré,**

**A LA MAJORITE – 5 contre (Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO)**

**FAIT SIENNE** la liste des personnes précitées pour composer la Commission Communale des Impôts Directs.

Le Maire,



André MOLINO



Le secrétaire de séance,

